

Archives nationales d'outre-mer

ALGÉRIE

Gouvernement général d'Algérie

Office algérien d'action économique et touristique

1932-1950

GGA 90 1-20

Instrument de recherche établi par Isabelle CHIAVASSA
conservateur en chef du patrimoine

2015

Introduction

Histoire administrative

Création

L'Algérie voyait ses positions commerciales sur les marchés extérieurs de plus en plus menacées vers 1930, d'où le vœu formulé par les délégations financières qu'un organisme soit créé pour développer le commerce extérieur. La fondation de cet organisme nouveau s'inscrit également dans les suites des manifestations du centenaire de la conquête.

Un décret du 29 octobre 1931 créa donc l'Office algérien d'action économique et touristique (OFALAC, *Journal officiel de l'Algérie* du 27 novembre 1931). Chargé d'assurer la propagande de l'Algérie au point de vue économique et touristique, il avait la personnalité civile¹.

A l'époque, il était situé à Paris, avenue des Pyramides, à la même adresse que l'Office administratif de l'Algérie (organisme bien plus ancien). Il donnait des renseignements, faisait des campagnes dans la presse, des publicités dans les trains, offrait des prix ou des bourses scolaires, organisait des missions d'étude à l'étranger ; il créa la marque de garantie "Algeria" par arrêté de 1932 et par dépôt au tribunal de commerce d'Alger. Elle s'appliqua aux raisins, figues, dattes....

Son premier président du conseil d'administration fut Morard, président de la chambre de commerce d'Alger, délégué financier ; le premier vice-président était Vagnon, président de la chambre d'agriculture d'Alger.

De conception plus souple et doté de moyens d'action plus rapides, l'Ofalac devait être plus efficace que les administrations ordinaires, dans l'esprit de ses fondateurs.

Toutefois, l'Ofalac semble avoir été réellement refondé en 1936. Une loi du 31 décembre 1935 prévoyait en effet sa création, et elle fut effective par décret du 2 mars 1936 (*Journal officiel* du 19 mars 1936).

L'Ofalac dépend du gouverneur général de l'Algérie. Son siège est désormais à Alger, 26 boulevard Carnot. Mais il assure une importante représentation à Paris, 28 avenue de l'Opéra.

C'est le gouverneur général qui nomme son directeur par arrêté.

À partir de 1939, il est géré par une commission administrative, sous l'autorité du gouvernement général ; il a un budget autonome.

Le Service algérien d'information et de presse

Le Service algérien d'information et de presse semble avoir été un des principaux services de l'Ofalac, créé en 1945. Son premier directeur fut Gabriel Audisio, au moins de septembre 1945 à 1948. Il était auparavant, depuis au moins 1935 et jusqu'en 1942, directeur de l'Ofalac-Paris.

Il s'agit du célèbre écrivain et poète (1900-1978), amoureux de l'Afrique du Nord et de la littérature méditerranéenne, mais aussi fonctionnaire.

Ce service jouait un rôle stratégique de transmission au cabinet du gouverneur général d'informations politiques ou économiques, et de « propagande » à Paris afin de faire connaître l'Algérie (photos, films, brochures). Mais dès 1947-1948, ce service est transféré à l'Office administratif de l'Algérie, qui dépendait lui aussi du gouvernement général.

Cet office, dénommé tantôt Office administratif de l'Algérie, tantôt simplement Office de l'Algérie, beaucoup plus ancien et beaucoup plus étoffé que l'Ofalac, avait son siège à Paris avenue des Pyramides. Toutefois le SAIP semble être resté à l'Ofalac, 28 avenue de l'Opéra.

Après 1947

En 1946, Garcin, directeur de l'Ofalac, fut admis à la retraite. Un texte de 1948 dresse le bilan et décrit les missions de l'Ofalac, qui semblent être les suivantes : faire connaître les produits agricoles de l'Algérie, assurer la standardisation afin d'exporter ces produits (dattes, conserves de tomates, fruits), assurer la propagande économique, contribuer au développement économique et touristique de l'Algérie. L'Ofalac exerçait un contrôle avant la vente au départ des ports algériens, ainsi que des contrôles en usine (conserves de poisson à huile, confitures), et percevait des redevances de standardisation. Enfin, il présentait l'Algérie dans des foires-expositions et participait à la réception des touristes.

Il semble que l'Ofalac n'a bénéficié que d'un nombre de fonctionnaires contractuels très réduit, moins d'une dizaine.

Histoire de la conservation et modalités d'entrée

Le fonds est parvenu aux Archives nationales d'outre-mer mélangé avec le fonds, beaucoup plus

¹ Rapport imprimé sur la création de l'Office, FR ANOM GGA 8 CAB 65

volumineux, de l'Office administratif de l'Algérie (situé lui aussi à Paris, rue des Pyramides). Ces fonds sont arrivés vers 1962.

Présentation du contenu et intérêt du fonds

Le présent instrument de recherche ne décrit que les archives de l'Ofalac-Paris ; le fonds de l'Ofalac-Alger n'est pas parvenu aux Archives nationales d'outre-mer, mais l'Ofalac-Alger, siège officiel, ne semble pas avoir eu d'autorité réelle, car il était rattaché au cabinet du gouverneur général, et le directeur de l'Ofalac-Paris correspondait directement avec ce cabinet et y prenait ses ordres (on trouve pourtant parfois des courriers de l'OFALAC- Alger, où il possédait bien une ligne téléphonique, une adresse télégraphique et un compte chèques postaux, en 1946).

L'Ofalac tentait de valoriser à Paris les productions agricoles d'Algérie et de promouvoir le tourisme en Algérie : ce fonds reflète ces deux activités. Mais il semble très lacunaire.

La promotion des produits agricoles n'est illustrée que par des dossiers sur les figues sèches et sur l'huile.

Bien que d'importance très réduite, les dossiers relatifs au tourisme présentent un réel intérêt. Ils montrent quelle idée le gouvernement général se faisait de la valorisation possible de l'Algérie, notamment via le plan Monnet.

Ce sont surtout les *Nouvelles et informations d'Algérie* qui présentent un grand intérêt historique. Les dossiers qui les accompagnent montrent l'action personnelle de Gabriel Audisio, qui s'est démené pour leur obtenir des moyens, et révèlent une volonté ardente de l'Ofalac d'agir dans le secteur stratégique de l'information. Elles servaient à informer rapidement les décideurs, en une page, des événements parisiens ou algériens pouvant avoir une influence sur l'économie ou sur le tourisme. La liste de leurs destinataires exacts n'est pas conservée ; elle était certainement adressée aux hauts fonctionnaires, aux chambres de commerce et aux chefs d'entreprise principaux d'Algérie.

L'activité de l'Ofalac consistait notamment à éditer et publier des brochures officielles, et deux périodiques, le *Bulletin économique et juridique*, et la revue *Algeria* (ainsi que des affiches, des dépliants et deux films de propagande). On trouvera donc en bibliothèque l'essentiel du résultat des travaux de l'Ofalac.

Ses archives ci-dessous décrites n'en sont qu'un reflet assez mince. Aucun document d'archives ne dépasse l'année 1950, alors que l'Ofalac existait encore, et a même publié jusqu'en 1963.

La bibliothèque des Archives nationales d'outre-mer conserve 17 brochures publiées par l'Ofalac, et également le premier *Bulletin juridique* publié par l'Ofalac de 1932 à 1934, puis la série du *Bulletin économique et juridique* de 1946 à 1963.

Conditions d'accès et de reproduction

En application des articles L 213.1 et L 213.2 du code du patrimoine, les documents décrits dans le présent instrument de recherche sont librement communicables.

Sources complémentaires aux Archives nationales d'outre-mer

Gouvernement général de l'Algérie

Cabinet civil des gouverneurs généraux (1932-1961)

[Cabinet Georges le Beau](#) : FR ANOM GGA 3CAB 64

[Cabinet Chataigneau](#) : FR ANOM GGA 8CAB 17 et 65

[Cabinet Naegelen](#) : FR ANOM GGA 9CAB 39, 110 et 174

[Cabinet Léonard](#) : FR ANOM GGA 10CAB 51, 67, 82, 96, 159, 223

[Cabinet Soustelle](#) : FR ANOM GGA 11CAB 4

[Cabinet Lacoste](#) : FR ANOM GGA 12CAB 141, 203,

253 [Cabinet Salan](#) : FR ANOM GGA 13CAB 14

[Cabinet Delouvrier](#) : FR ANOM GGA 14CAB 10, 24,

154 [Cabinet Jean Morin](#) : FR ANOM GGA 15CAB 29

Ministère d'État chargé des affaires algériennes

Service des Affaires politiques et de l'information - Service de presse et d'information

[Service algérien d'information et de presse \(FR ANOM 81 F 244-294, 1929-1960\)](#)

Service des Affaires économiques et financières - Bureau des Affaires économiques et financières - Commerce, tourisme - Manifestations diverses, tourisme

[Tourisme, réglementation générale en Algérie \(FR ANOM 81 F 2145, 1941-1961\)](#)

Répertoire

- 90 1 Début de l'Ofalac, envois de documentation et d'échantillons agricoles, création d'un hall d'exposition à Paris : correspondance
1932-1935
- 90 2 Budget et gestion : budgets (1932-1934) ; ordres du jour et procès-verbaux de la commission administrative de gestion, budgets, décret organisant l'Ofalac publié au *Journal officiel* du 30 juin 1939 (1939-1947)
1932-1947
- A noter : note sur l'activité de l'OFALAC-Paris (mai 1942)
- 90 3 Personnel, statut, rémunération : arrêtés de portée générale
1932-1935
- 90 4 Commission des affaires nord-africaines, commission des fêtes musulmanes : procès-verbaux de séance, délibérations, pièces comptables
1943-1950
- La Commission des affaires nord-africaines, hébergée par l'Ofalac, avait en 1947 pour président Morard et pour chef Gabriel Audisio. Sa vocation initiale semble être l'aide aux prisonniers de guerre à leur retour.
- 90 5-7 Tourisme
1947-1949
- 90 5 2^e congrès du tourisme africain, tenu à Alger : article de la *Revue du Touring Club de France*, liste des représentants des gouvernements, vœux (1947)
- 90 6 Plan Monnet, commission de modernisation du tourisme : notes, procès-verbaux de réunion de sous-commission, correspondance entre le gouverneur général et l'office administratif, renseignements sur l'organisation du tourisme en Algérie, note imprimée reçue de la Documentation française (1947-1948)
- 90 7 Commission de coordination du tourisme nord-africain, comité de tourisme colonial : notes, procès-verbaux de réunion, notes imprimées de la Documentation française, carte de l'itinéraire Zinder-Tamanrasset et Bangui-Stanleyville, arrêté créant un comité algérien du tourisme (1947-1949)
- 90 8-12 Propagande économique, aide à l'exportation
1933-1948
- 90 8 « Propagande et publicité en faveur de l'Algérie et de ses productions », texte de l'agence Havas Publicité, sans date [vers 1948]
- 90 9 Répertoire imprimé des producteurs agricoles du département d'Alger, publié par le gouvernement général [sans date]
- 90 10 Commission internationale de la compensation privée : procès-verbaux de réunion, notes de l'Ofalac-Paris sur ces réunions, correspondance (1942)
- 90 11 Figes sèches, exportation : bordereaux d'envoi de licences d'exportation, déclarations de contrats de vente par les exportateurs (1940-1941)
- 90 1 Huile d'olive, valorisation, contrôle de la qualité, dégustation, label Algeria, utilisation comme lubrifiant pour moteur : correspondance (1933-1935)
- 90 13 Revue de presse de Paris et de la zone occupée, réalisée par l'Ofalac
juillet-novembre 1942
- 90 14 Publications de l'Ofalac : *Emploi de la marque pour les agrumes* (1933), *Les grands secteurs de l'économie algérienne* (1952), *La céréaliculture algérienne* (1948)
1933-1952

9O 15-20

Service algérien d'information et de presse

1945-1947

- 9O 15 Objectifs du service, répartition de la propagande entre l'Office administratif et l'Ofalac, nécessité d'un budget et de personnel, mission à Paris d'un conseiller technique des affaires musulmanes : notes échangées entre Audisio et Alduy, directeur de cabinet du gouverneur général, contrat d'embauche, projets de budget, correspondance avec la direction du Contrôle militaire des informations et avec le gouverneur général Chataigneau (1945-1947)
- 9O 16 Action du service, relations avec les journalistes, signalement au gouverneur général des textes intéressant l'Algérie parus dans les journaux, almanachs ou encyclopédies, diffusion d'affiches et de discours, valorisation de la politique du gouverneur général Chataigneau : notes et télégrammes échangés entre Audisio et Alduy (1946-1947)
- 9O 17 Rémunération des collaborateurs, mise en place des abonnements du service à des journaux et revues, prévisions de dépenses : notes, factures, correspondance (1945-1947)
- 9O 18-20 Nouvelles et informations d'Algérie (rédigées et diffusées par l'Ofalac Paris) (septembre 1945-1947)
- 18 septembre - décembre 1945
 - 19 1946
 - 20 1947